

**Me SYLVIE PEREZ-LALANNE
NOTAIRE**

COÛT DE CERTAINES PRESTATIONS

**Suite au décret du 26 février 2016 et conformément à l'article L 444-1 du Code du
Commerce**

DROIT DE LA FAMILLE

- Testament Olographe avec remise de modèle et enregistrement fichier ADSN : (Dont 125 € honoraires H.T soit 150 € et enregistrement fichier 12,29 Euros)	162,29€ TTC
Enregistrement simple de testament	62,29 € TTC
-Option du conjoint survivant environ : (Dont 150 € honoraires H.T soit 180 TTC)	320,00 € TTC
- Convention de Quasi-Usufruit honoraires 1% du capital objet de la convention avec un minimum de 600 € soit	600 € TT
- Démarches déblocage des contrats d'assurance vie (par compagnie d'assurance) honoraires 300 € HT soit	360,00€ TTC
- Règlement passif succession honoraires 250,00 € HT soit	300,00 € TTC
- Avis de valeur succession minimum ou sur devis et en fonction du nombre et de la situation des immeubles	200,00 € TTC

DROIT DES SOCIETE

-Constitution de SCI (environ toutes formalités comprises sans apport immobilier) : (Dont honoraires 1.300,00 € TTC)	1.800,00€ TTC
- Coût de l'établissement des PV d'assemblée générale ordinaire :	250,00€ TTC
- Coût de l'établissement des PV d'assemblée générale extraordinaire :	400,00€ TTC
-Modification des statuts par exemple un transfert de siège : (et les débours et formalités en sus).	400,00€ TTC
-Modification des statuts par exemple pour un changement de gérant : (et les débours et formalités en sus).	400,00 € TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Honoraires 2 % HT du prix de vente (honoraires minimum HT 2.000 € soit	2.400,00€ TTC
--	---------------

DELIBERATION DE SOCIETE

Honoraires 100 € HT soit TTC	120,00 € TTC
------------------------------	--------------

BAUX COMMERCIAUX

Honoraires 1 mois de loyer HT (honoraires minimum HT 1.000 €) soit	1.200,00 € TTC
--	----------------

DIVERS

-CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS (honoraires 75 € HT) (Hors dossier en cours ou à ouvrir)	90,00 € TTC
-PROCURATION SOUS SEING PRIVE (au profit d'un clerc ou envoi par DOCUSIGN) honoraires	50,00 € TTC
Et pour les inventaires successoraux minimum	180,00 € TTC
-CERTIFICATION DE SIGNATURE (hors dossiers en cours) honoraires TTC	30,00 € TTC
- AVANT-CONTRAT honoraires TTC	180,00€ TTC

Tous les actes non cités sont soumis au tarif national des notaires suivant le décret du 26 février 2016 consultable sur le site : www.legifrance.fr